

Compte rendu de la réunion CODIR du 1^{er} octobre 2019

Absents excusés : Chantal ENTRESSANGLE, Danielle PERCHAIS

SORTIE JOURNEE PORQUEROLLES LE 5 OCTOBRE

- A ce jour 136 participants dont 20 de l'école VTT du club et 25 du club de La Seyne. 45 VTT seront embarqués.
- Suite à l'absence d'animateur il ne sera pas organisé de randonnée pédestre.
- Rendez vous à 8h30 au port pour un départ à 9h, retour prévu à 17h. Le Président fera un message auprès des adhérents.
- Compte tenu du coût du transport (2500 €), 400 € restent à la charge du club.

INVESTISSEMENTS

- Réparation du minibus : 3 devis ont été fournis par le garage Lopez et acceptés par l'assistance. Pour effectuer ces réparations le minibus doit retourner chez le réparateur le 14 octobre. Yves Boyer s'en occupe :
 - Partie avant pour un montant de 467,52 €,
 - Partie arrière pour un montant de 966,96 €, qui sera pris en compte sur le bilan 2019,
 - Côté arrière droit pour un montant de 406 €,
 - La réparation d'une sangle de siège (bloquée) a été effectuée pour un montant de 229 €,
 - Suite au passage du véhicule chez Renault (expertise gratuite) il a été conseillé de remplacer le radiateur d'eau dont les ailettes ont été attaquées par le salage routier.
- Commande de bonneterie : suite à la campagne auprès des adhérents, une commande va être passée auprès du fournisseur.
- Commande tenues VTT : Fred Cabanis attend le retour de la maquette par le fournisseur pour finalisation. Raymonde Dinée va agir auprès de lui. Elle demande que soit fournie la liste des jeunes avec les tailles. Elle sera établie par Francis Coulomb après la sortie du samedi 12 octobre. Accord des membres du comité pour que le club prenne à sa charge 50 % du prix, aussi bien pour les anciens que pour les nouveaux adhérents.
- Une commande a été passée pour l'achat d'un barnum (sujet discuté lors de la réunion du 3 septembre) de 3x3 mètres avec lest chez France Barnum pour un montant de 422,95 €. Cette somme sera incluse dans le bilan de la Maurin 2019.
- Il a été procédé à l'achat de l'outillage d'entretien et réparation VTT pour la somme de 352 €.

COMMISSION VTT

- Ecole du samedi après midi : RAS
- L'opération « découverte du VTT », créée après démarchage auprès des écoles primaires pour inciter les plus jeunes à adhérer à l'école, prévue le mercredi après midi, est abandonnée faute de candidats.
- Séjour à Boulouris : Le montant de la prestation s'élève à 60€/jour/personne. Le club prend 50% à sa charge.
- La première sortie adultes VTT musculaire a eu lieu le 28 septembre avec un effectif de 4 personnes.
- Visite du salon du Roc d'Azur le 13 octobre par 11 jeunes et 4 animateurs.
- La gratuité de la licence des animateurs est reconduite.

RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

- Le bilan est satisfaisant : 7 jeunes vont rejoindre l'école VTT, 7 licences potentielles cyclos ont été enregistrées, et 30 contacts demandent confirmation.
- Un article illustré d'une demi-page est paru dans la gazette du Var.

COMMISSION PEDESTRE

- Un sondage a été effectué auprès des participants à cette activité. Il n'a pas été pris en compte vu le nombre très restreint de réponses.
- L'adhésion annuelle à la FFRP est renouvelée.
- La gratuité de la licence de l'animateur est reconduite.

COMMISSION CYCLO

- Séjour à Apt (Lubéron) du 17 au 20 septembre : satisfaction générale des participants tant au point de vue des circuits (élaborés par Guy Goeffers), que de l'hébergement et la météo.
- Les cyclos du club accompagneront semaine 40 les membres du club de Laruns 18 cyclos et pédestres, lors de nos sorties habituelles (parcours éventuellement modifiés).

INFOS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

- Il n'y aura pas de stand UCPL au salon des séniors organisé à La Londe, notre activité n'ayant pas recueilli l'approbation de l'organisateur.
- La section VTT de l'UCPL accompagnera le club de Vesoul en séjour à La Londe pour les vacances de Pâques 2020 (jeunes et adultes).
- Merci à Bernadette et François Perrin pour leur efficace coup de balais sur le minibus et la bâche de la remorque.
- Une réunion commission Maurin dédiée aux parcours est fixée au 17 octobre à 18h au local.
- 17 adhérents assureront la sécurité de la course cycliste des gentlemen le 13 octobre.
- 30 adhérents assureront la sécurité de la course pédestre des dix vins le 19 octobre.
- Beaucoup de manifestations organisées par des clubs sont annulées suite au refus soit des maires concernés soit des préfetures.
- Raymonde Dinée informe l'assistance que le choix de l'hébergement prévu initialement pour le séjour à Quillan est modifié pour raison budgétaire. C'est un hôtel restaurant local qui a été choisi. Le montant de la demi-pension s'élève à 61€/jour/personne.
- Les demandes de subventions auprès de la région et du département n'ont pas reçu de réponse à ce jour et leur issue est incertaine. Notre trésorière indique que nous avons en caisse 11356€ répartis en 4470€ sur le compte et 6886 € sur le livret (en légère baisse par rapport à 2018).
- Fred Cabanis demande à ce que les voitures particulières ne soient plus utilisées lors des séjours VTT. Voir auprès des prestataires à l'aéroport.

Prochain CODIR le 5 novembre 2019 à 18h